



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Communiqué

Rémire-Montjoly, le 7 mars 2018

Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saül

Mardi 13 mars, le Parc amazonien de Guyane et la mairie de Saül organisent une réunion de lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Le village du cœur de la Guyane, porte d'entrée du Parc amazonien, fait partie des communes retenues par l'Agence française de la biodiversité (AFB) pour réaliser **un Atlas de la biodiversité communale**.

Celui-ci consiste à produire **un inventaire précis et cartographié** des habitats, de la faune et de la flore de la commune, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires.

Le but de l'Atlas de la biodiversité communale est de constituer *in fine* **une aide à la décision pour la commune afin d'optimiser la préservation de son patrimoine naturel** et mieux le valoriser encore. Ce projet, soutenu financièrement par l'AFB, fait partie de la convention d'application 2018-2021 de la charte signée par la mairie et le Parc amazonien.

L'ABC de Saül est un projet collaboratif ambitieux qui vise à impliquer les scolaires, les habitants, les acteurs locaux et les visiteurs. La réunion de lancement de ce projet a ainsi également le but d'être à l'écoute du public et de façonner des actions lui permettant de participer pleinement à la (re)connaissance de la biodiversité du territoire.

Au programme, mardi 13 mars :

16h30 : Accueil des habitants à la Maison des jeunes de Saül.

Parcours découverte du monde scientifique.

16h45 : Présentation du projet ABC et des actions à venir.

Ateliers participatifs. Animations pour les plus jeunes.

18h30 : Pot de l'amitié.

Pendant les trois prochaines années, l'Atlas de la Biodiversité communale visera à :

1. **Compiler les travaux existants et compléter la connaissance** par des inventaires sur des sites clés et dans des groupes taxonomiques ciblés afin d'aboutir à un état des lieux de la biodiversité du territoire communal.
2. Identifier des zones du territoire sur lesquelles existent **des enjeux prioritaires de connaissance**, de conservation et de gestion, pour en générer une meilleure prise en compte.
3. **Impliquer et sensibiliser les élus, les habitants de Saül et les jeunes générations** à la biodiversité qui les entoure afin de les rendre acteurs d'actions en sa faveur.

Ce projet se focalisera **sur trois sites de prospection principaux** (monts Galbao, sentiers et crique Limonade) et **sera axé sur les groupes faunistiques et floristiques suivants** : amphibiens, faune malacologique (escargots), fonge (champignons), orchidées et biodiversité cultivée.

Ces groupes ont été retenus selon des critères liés aux enjeux de connaissance et de conservation mais aussi en raison de leur potentiel comme vecteur de sciences participatives.

Par sa localisation, Saül est un village unique caractérisé par son patrimoine naturel exceptionnel, avec un massif forestier remarquablement préservé et reconnu internationalement pour la richesse de sa biodiversité. Patrimoines culturel et naturel y sont intimement liés et façonnent fortement le paysage aux environs du bourg.

La commune fait aujourd'hui face à de nombreux enjeux relatifs au développement de l'économie locale et au maintien du cadre de vie. Au regard du fort potentiel en termes de valorisation conjointe de ses patrimoines naturels et culturels comme vecteur d'attractivité touristique, de création d'activité et de renforcement du lien identitaire des habitants à leur terroir, la municipalité a naturellement et volontairement orienté son économie vers l'écotourisme.

